

Qui vote en 2014 pour les CT : Ministériel, Académiques, Spéciaux, Départementaux ou de Proximité ?

Personnels d'Inspection, de Direction et Administrateurs Civils (CTMEN)

- IGEN - IGAENR
- IA-IPR - IEN
- Personnels de Direction
- Administrateurs Civils

Filière Enseignante, Education et Orientation (CTMEN)

- 1^{er} degré Filière Enseignante
- 2^e degré Filière Enseignante, Education et Orientation
- Personnels Stagiaires (M1, M2, EAP)
- Agents non Titulaires, AED, les contrats aidés

Filière ATSS (CTMEN)

- Administratifs
- Techniques (ATEE non détachés)
- Personnels sociaux (AS, CTSS...)
- Personnels de santé (médecins, infirmiers...)
- Personnels Stagiaires et Agents non titulaires

Filière ITRF et BIB (CTMESR)

- Conservateurs, Bibliothécaires, BIBAS, magasiniers
- ITRF : ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études, Assistants ingénieurs, TRF, ATRF (pas de E-VOTE pour le CTMESR)
- Personnels Stagiaires et Agents non titulaires (contrats de droit public ou de droit privé de 6 mois au minimum en poste au 27 septembre 2014)

Qui vote en 2014 pour les CAP ou les CCP ?

- Le périmètre couvre les élections au scrutin de listes des commissions administratives paritaires (CAP) nationales, académiques, départementales ou locales, et par scrutin de sigles les commissions consultatives paritaires (CCP) organisées, dans le cadre des élections professionnelles de la fonction publique de l'Etat

Personnels Titulaires (les CAP)

- Personnels d'Inspection (Inspection Générale, IA IPR, IEN)
- Personnels de Direction
- Enseignants dans les établissements publics relevant du MEN
- Personnels d'Education et d'Orientation
- Personnels ATSS
- Personnels des filières ITRF, Bibliothèques

Personnels non titulaires (CCP)

- AED
- Les personnels contractuels en poste au 27 septembre 2014 ayant un contrat de 6 mois
- Tous les contractuels ayant un contrat postérieur au 27 septembre 2014 ne pourront pas participer aux élections de décembre 2014



Textes réglementaires du Ministère de la Fonction publique

- Janvier-mars 2014 : Textes de convergence : Prorogation ou Réduction de plus de 18 mois des mandats de certaines instances, pour les élections de 2014
- Mai – juin 2014 : Arrêté portant la date des élections professionnelles

Textes Réglementaires Ministère de l'Education Nationale – Ministère de l'Enseignement Supérieur pour l'enseignement public

- Octobre – Novembre 2013 :
 - Arrêtés relatif à la prorogation du mandat des membres de la CAP compétente pour les IGEN et les IGAENR MEN MESR
- Novembre– Décembre 2013 :
 - Décret Dérogatoire relatif à la mise en œuvre du vote électronique par internet MEN MESR
 - Arrêté portant création des comités techniques spéciaux placés auprès des recteurs MEN
 - Arrêté portant création du CTMESR et prorogation de mandats CT, CHSCT des établissements relevant du MESR MESR
- Mars – Avril 2014 :
 - Arrêté sur les modalités d'organisation du vote électronique par internet MEN MESR
 - Arrêté sur la création de traitements automatisés de données à caractère personnel pour le vote électronique MEN MESR
- Avril – Mai 2014 :
 - Arrêté portant fixation du nombre de sièges de représentants aux CAP MEN MESR

→ C'est en réalité ces circulaires du BO

Textes réglementaires Ministère de l'Education Nationale pour l'enseignement privé

- Décembre 2013 :
 - Décret relatif aux instances représentatives maître de l'enseignement privé sous contrat avec l'Etat (CCMMEP, CCMA/D/I) MEN
 - Décret Dérogatoire relatif à la mise en œuvre du vote électronique par internet MEN MESR
- Janvier – Février 2014
 - Arrêté fixant le nombre des représentants du personnel au CCMMEP MEN
 - Arrêtés rectoraux portant création des CCMA, CCMD et CCMI MEN
 - Arrêtés rectoraux fixant le nombre des représentants des chefs d'établissement au sein des CCMA, CCMD et CCMI MEN

Mars - Avril 2014

- Arrêté sur les modalités d'organisation du vote électronique par internet MEN MESR
- Arrêté sur la création de traitements automatisés de données à caractère personnel pour le vote électronique MEN MESR

CALENDRIER PREVISIONNEL DES ELECTIONS 2014

- Mercredi 1er Octobre 2014 :
 - Ouverture du Portail Elections
- Jeudi 2 Octobre 2014 :
 - Date optimum pour le dépôt des candidatures et professions de foi
- Mercredi 15 Octobre 2014 :
 - Affichage des listes des électeurs pour l'ensemble des scrutins
- Jeudi 16 Octobre 2014 ~~ou Jeudi 23 octobre 2014~~
 - Tirage au sort de l'ordre d'affichage des candidatures et publication de la liste des candidats
- Jeudi 13 Novembre 2014 :
 - Date limite de remise aux électeurs du matériel de vote
- Mercredi 26 Novembre 2014 :
 - Scellement des urnes électroniques
- Jeudi 27 Novembre 2014 :
 - Ouverture de la période de vote
- Jeudi 4 Décembre 2014 :
 - Clôture à 17 h des scrutins, dépouillement et résultats dans la soirée des élections aux Comités techniques, au CCMMEP, aux CCMA et CCMD
- Vendredi 5 décembre 2014 :
 - Dépouillement des CAP et CCP
- Samedi 6 décembre 2014 :
 - Publication des résultats pour l'ensemble des scrutins